



Formulaire pour la demande de subvention communale
dès le 1^{er} janvier 2022

Nom :
Prénom
Raison sociale
Rue et n°
Localité
Email
Téléphone
Immeuble concerné
Coordonnées bancaires
Description du projet

Nous vous prions de compléter le formulaire en fonction de la demande de subvention souhaitée. Les catégories et les subventions sont basées sur l'ordonnance sur le fonds pour l'efficacité énergétique.

Electroménager (art. 11)

Classe énergétique :
Produit remplacé et marque :
Age et marque du produit remplacé :
Prix du nouvel appareil :
N° de série du nouvel appareil :

CECB Plus (art. 12)

Avez-vous demandé une subvention cantonale : oui non
Avez-vous fait établir un certificat et un rapport par un spécialiste accrédité : oui non

Etude d'efficacité énergétique pour entreprise (art. 13)

1^{re} étude d'efficacité énergétique 2^e étude d'efficacité énergétique
Avez-vous fait établir un rapport d'étude par un spécialiste reconnu : oui non

Circulateur de chauffage (art. 14)

Classe énergétique de la pompe de circulation :

Marque et âge du circulateur remplacé :

Marque du nouveau circulateur :

Avez-vous un certificat ou une preuve énergétique : oui non

Chauffe-eau par pompe à chaleur (art. 15)

Classe énergétique du chauffe-eau:

Marque et âge du chauffe-eau remplacé :

Marque du nouveau chauffe-eau :

Avez-vous un certificat ou une preuve énergétique : oui non

Panneaux solaires thermiques (art. 16)

Avez-vous fait établir un rapport de mise en service par l'installateur : oui non

Avez-vous demandé une subvention cantonale : oui non

Panneaux solaire photovoltaïque (art. 16)

Avez-vous fait établir un rapport de mise en service par l'installateur : oui non

Remplacement d'un chauffage électrique / à mazout (art. 17 et 18)

Est-ce que l'ancienne installation couvrait au moins 50 % des besoins

en chaleur du bâtiment : oui non

Est-ce que la nouvelle installation couvre 100 % des besoins en chaleur du bâtiment : oui non

Avez-vous demandé une subvention cantonale ? oui non

Avez-vous fait établir un rapport de mise en service par l'installateur ? oui non

Description de la nouvelle installation :

Le requérant atteste, par sa signature, l'exactitude des données transmises.

Lieu et date : Signature :

Documents à remettre en fonction de la demande de subvention souhaitée

- Facture ou offre au nom du requérant (la facture sera transmise quand le projet sera terminé)
- Copie du certificat CECB et du rapport de conseil CECB Plus
- Copie de toute demande de subvention cantonale
- Copie de l'étude d'efficacité énergétique
- Copie du certificat énergétique
- Rapport de mise en service de l'installateur (peut être transmis lorsque le projet sera terminé)



- La demande doit nous parvenir au plus tard 1 mois après l'échéance de la facture ;
- Aucune subvention ne sera versée tant que la totalité des documents n'aura pas été transmise ;
- La demande sera traitée dans un délai de 3 mois ;
- Une demande incomplète sera retournée au requérant.